

Luxembourg, le 4 octobre 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

« Dans un récent communiqué d'une organisation internationale de protection de l'environnement, j'ai pris connaissance d'un nouveau projet de loi envisagé par la Commission européenne. Celui-ci vise à déréglementer une partie des « nouveaux OGM », obtenues grâce aux Nouvelles techniques génomiques (NGT). Si cette proposition de loi venait à être adoptée, les NTMG ne feraient plus l'objet d'étiquetage ni de contrôle des risques.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes:

- *Quelle est la position de Madame la Ministre concernant ce nouveau projet de loi envisagé par la Commission européenne ?*
- *Madame la Ministre ne pense-t-elle pas qu'il serait nécessaire de poursuivre les efforts contre l'usage des OGM et de rejeter la proposition de la Commission européenne?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu